



Espace de mise à l'abri inconditionnelle - EMA

Protection des mineurs isolés étrangers
29 rue Pajol 75018 PARIS

Description des missions de la structure

L'Espace de mise à l'abri propose un hébergement d'urgence inconditionnel avec pour mission première de sortir les jeunes de l'errance. Il s'agit d'une priorisation des plus jeunes et des plus vulnérables qui sont hébergés pour la nuit dans un dispositif hôtelier de 25 places. Toutefois, au vu des arrivées massives sur le département, l'EMA a également accueilli des jeunes en attente d'évaluation par le service de premier accueil et d'évaluation géré par la Croix-Rouge.

Date d'ouverture	2008
Nombre de places	25

Activité de l'établissement en 2017

Les activités de l'EMA sont les suivantes :

- ▶ un accompagnement vers l'hébergement d'urgence en diffus pour 25 demandeurs d'asile, ainsi qu'une réponse aux besoins essentiels des jeunes (alimentation, hygiène, santé, transport);
- ▶ une information concernant les questions de prise en charge, d'orientation ainsi que sur la demande d'asile.

Informations sur le public accueilli en 2017

- ▶ **1 195** jeunes ont été mis à l'abri dans le dispositif.
- ▶ Durée moyenne de prise en charge des jeunes sortis dans l'année : **7** jours.
- ▶ **16** ans : âge moyen des jeunes à leur admission.
- ▶ Pays d'origine des jeunes pris en charge : **Algérie, Afghanistan, Guinée, Érythrée, Maroc.**
- ▶ Répartition par sexe en mise à l'abri : **uniquement des garçons.**

Événement majeur de l'année

L'EMA a, en plus de ses missions, accueilli des jeunes dans le cadre de la mise à l'abri d'urgence le soir et le week-end, sur les places disponibles qui lui restaient.

Service de mise à l'abri pour mineurs isolés étrangers de Pajol

Protection des mineurs isolés étrangers
29 Rue Pajol 75018 PARIS

Description des missions de la structure

Le service de mise à l'abri pour mineurs isolés étrangers offre un hébergement à chaque jeune en attente de son évaluation administrative, en articulation avec le service de premier accueil et d'évaluation géré par la Croix-Rouge. Le dispositif répond aux besoins essentiels des jeunes : alimentation, hygiène, santé, transport.

Date d'ouverture	Janvier 2016
Nombre de places	jusqu'à 260 places*

* Le dispositif s'adapte aux flux et demandes du département. Pour l'année 2017, le dispositif a offert jusqu'à 260 places en diffus (parc hôtelier).

Activité de l'établissement en 2017

Les activités du MIE Pajol sont les suivantes :

- ▶ un accompagnement vers l'hébergement d'urgence en diffus pour tous les demandeurs et ce tout au long du processus d'évaluation, ainsi qu'une réponse aux besoins essentiels des jeunes (alimentation, hygiène, santé, transport) ;
- ▶ une information concernant les questions de prise en charge, d'orientation ainsi que sur la demande d'asile.

Informations sur le public accueilli en 2017

- ▶ **3 296** jeunes ont été mis à l'abri dans le dispositif.
- ▶ Durée moyenne de prise en charge des jeunes sortis dans l'année : **23,82** jours.
- ▶ **15,6** ans : âge moyen des jeunes à leur admission.
- ▶ Pays d'origine des jeunes pris en charge : **Afghanistan, Guinée, Côte d'Ivoire, Soudan, Algérie.**
- ▶ Répartition par sexe en mise à l'abri :
Filles : **2,5 %** | Garçons : **97,5 %**

Événement majeur de l'année

En lien avec le secteur éducatif mineur non accompagné (Semna) nous avons changé notre fonctionnement pour les jeunes admis au titre de la protection de l'enfance en attente de répartition nationale. Dès le mois de septembre 2017, les départs se sont faits directement du MIE Pajol. Cela a permis à notre dispositif ainsi qu'au Semna de gagner en fluidité et les jeunes ont vu leur délai d'attente se réduire.